



Implication de TOUS
et coopérations

2nd rencontre

Montsoreau,
jeudi 4 avril
14h-17h

Participants

10 participants étaient réunis pour cette seconde rencontre sur « implication de tous et coopération » (cf. annexe 1).

I. INTRODUCTION

La synthèse des travaux de la réunion 1 a été présentée par les animateurs (cf. téléchargeable sur ici2038.fr), puis le groupe s'est réparti en sous-groupes pour traiter les 2 questions proposées :

- ★ Comment **renforcer les coopérations entre acteurs sur le territoire** du Parc pour faciliter l'appropriation des enjeux, la participation et l'implication de tous ?
- ★ Comment **adapter la gouvernance du Parc pour favoriser une meilleure implication des acteurs** et des citoyens ?

II. LES COOPERATIONS

Comment renforcer les coopérations entre acteurs sur le territoire du Parc pour faciliter l'appropriation des enjeux, la participation et l'implication de tous ?

Orientation stratégique

* **Améliorer la connaissance mutuelle et mieux se reconnaître.** Combattre les fonctionnements en silo et travailler à la porosité des différentes sphères, améliorer la confiance mutuelle.

Constat que beaucoup d'acteurs travaillent sur les mêmes sujets mais difficultés pour se rencontrer pour travailler ensemble (craintes, concurrences ressenties, problème de confiance mutuelle...).

Pistes d'actions, rôle du Parc

- Organiser une rencontre thématique entre acteurs sur les enjeux du territoire à l'initiative du Parc, invitant très largement avec un objectif de rencontres mutuelles. Organiser ces rencontres chez les acteurs (ASPIRE, ressource...) et tourner sur ces différents lieux.
- Mutualiser des moyens autour de besoins communs, déjà beaucoup de temps mobilisé par chacun, le Parc peut-il consacrer du temps pour favoriser cette coopération.
- Le Parc a un rôle d'interface entre les acteurs du territoire, c'est un lieu de ressources sur le territoire (ce qu'il est, ce qui se fait).
- Intégrer les collectifs citoyens dans l'élaboration des projets du Parc, en dehors des milieux associatifs sans exclure l'une et l'autre de ces formes d'expression citoyenne.
- Favoriser inciter les démarches en collectif
- Un parc exemplaire et force de propositions, davantage dans l'innovation que dans la gestion. Comment le Parc peut rester un territoire d'innovation, avoir un coup d'avance ?
- Poursuivre la vulgarisation, être accessible pour tous.
- Evolution des modalités de participation à la gouvernance du Parc : inviter les associations aux instances (présence aux Bureau, Comité Syndical sans prendre part au vote).

Echanges/innovation

- 5^{ème} mission des Parcs très attendue (innovation sur le plan démocratique).
- Besoin de constance et d'innovation (par ex sur la faune et la flore, une action continue est nécessaire).
- L'innovation est-elle dans l'accélération ? Assumer un territoire lent (slow Parc). Prendre le temps nécessaire pour travailler le sujet pour que les décisions soient éclairées. Que les gens qui travaillent le sujet soient ceux qui décident.
- Nécessité de penser sur le long terme : ce que permet une charte de parc qui s'inscrit sur 15 ans.
- Intérêt du récit qui est plus lent et qui ne s'inscrit pas dans un projet.

III. GOUVERNANCE DU PARC

Comment adapter la gouvernance du Parc pour favoriser une meilleure implication des acteurs et des citoyens ?

Orientations stratégiques

- ★ **Expérimenter des modes de gouvernance différents au sein du PNR LAT** pour inviter à faire changer les choses au niveau national. Modifier les statuts pour élargir la gouvernance aux habitants, associations, entreprises.
- ★ **Attention aux lobbies, aux intérêts particuliers**, même si le fonctionnement actuel ne garantit pas contre cette influence des lobbies. La présence de citoyens, la mixité des représentations, peut apporter un équilibre qui n'existe pas aujourd'hui.
 - Création d'une commission pour faire changer le statut
 - Ceux qui décident sont ceux qui travaillent sur le sujet.
- ★ **Cohérence/éthique**. Se poser la question de l'éthique des financeurs et de la rémunération au sein de l'équipe.
- ★ **Transparence et communication**. Mieux faire connaître le travail qui se fait sur le Parc.
 - Transparence sur les dossiers traités, sur la gouvernance, sur le financement.
 - Publier les avis techniques par exemple. Avec quels modes de communication. Surcharge actuelle d'information.
 - Que les communes communiquent systématiquement avec le logo du PNR.
- ★ **Réfléchir au rôle prescripteur du PNR notamment sur la démocratie**. Le PNR modèle, influenceur. Qu'il applique avant tout les principes qu'il prescrit.

Pistes d'action

- Coconstruire les projets mais considérer que pour participer à la décision, il faut avoir travaillé en amont.
- Cohérence éthique dans les financements des projets portés par le Parc.

Besoin d'informations complémentaires

- Connaître les cadres législatifs pour travailler sur ces changements et regarder ce qu'il se fait dans les autres Parcs.

Échanges /financeur et éthique

- EDF était là avant, cela pose-t-il problème d'utiliser son argent ?
- Eco trophée : cela discrédite le projet aux yeux des habitants.
- Prudence à avoir : financement public ou éthique.
- Les gens le savent-ils ? Comment régirait la population s'ils le savaient.
- Information sur la bataille actuelle pour augmenter de 0,05 centimes la cotisation par habitant auprès des communes (avant 1 €, 1,15 € dans 3 ans). Équité des contributions/aux communes à repenser ?

- L'adaptation de la gouvernance, en donnant plus de place aux citoyens peut permettre de dépasser ces questions : dans le fonctionnement actuel ceux qui votent sont ceux qui cotisent.

Échanges sur la lisibilité du Parc, ses modalités de communication

- Nécessité de renforcer la lisibilité du Parc, de reconnaître son utilité.
- Question du manque de temps disponible pour accéder à une information qui existe.
- Verbalisation, vulgarisation à travailler. Sites web des Parcs souvent trop axés « tourisme ». Les habitants, professionnels, élus qui accèdent à un site Parc ne se sentent pas concernés.
- Structure salariale non militante qui crée une distance car les salariés ne peuvent pas être réactifs pour répondre à toutes les sollicitations, par exemple les week-ends.
- Les outils de communication doivent inviter les acteurs à s'impliquer et faire passer le message qu'il est possible de s'y impliquer.
- La connaissance/ reconnaissance par les habitants repose sur la capacité du Parc à s'emparer de la question démocratique.
- Il faut que les gens comprennent comment ils peuvent s'emparer du Parc.

IV. QUESTION 3 NON TRAITEE

Comment renforcer la **posture d'interface et de médiation du Parc** pour créer du lien et du sens autour du projet et des actions du Parc ?

ANNEXE – Liste des participants

Profil	Nom	Prénom	Structure - si besoin	Total
Agent de collectivité	DUMUR GOULU	Marie-Agnès	Commune Loire-Authion	1
Total Agent de collectivité				1
Associatif	CHARDON- LUCET	Gaëlle	Université Populaire du Saumurois	1
	DESGRANGES	Sylvie	LPO Anjou	1
	BIDAULT	Loïc	Sauvegarde de l'Anjou - Conseil de Développement du Saumurois - Collectif Terre d'Avenir	1
	JOUSSE- PERALTA	Peggy	ValOrise	1
	BOUET	Lucie	ValOrise	1
	JOLY	Rebecca	La recyclerie	1
	LEPAGE	Yves	Sauvegarde de l'Anjou	1
Total Associatif				7
Elu	MALARD	Monique	Mairie des Bois d'Anjou	1
Total Elu				1
Habitant	QUINTON	Elodie		1
Total Habitant				1
Total général				10